



## *Une prospective des bassins dans l'interterritorialité wallonne*

**Philippe Destatte**  
directeur général de l'Institut Destrée

26 avril 2016

---

Former, se former, transformer et se transformer. Ces quatre verbes, qui partagent la même racine latine seront en filigrane de mon intervention. Derrière *forma*, et le tardif *formare*, on retrouve les idées de prendre forme, de créer, concevoir par l'esprit, former un projet, imaginer un dessein. Se créer, c'est prendre forme soi-même, c'est naître. Transformer ou se transformer, c'est se former au-delà, c'est changer de forme, c'est muter. Et la transformation, comme la mutation ou la métamorphose, sont au cœur de la prospective [1].

Envisager une prospective des bassins Enseignement qualifiant – Formation – Emploi (EFE) dans l'interterritorialité wallonne consiste moins à décrire un processus, des méthodes, et des manières de faire, que de s'interroger, dans un premier temps, sur ce qu'est la prospective d'un bassin d'enseignement EFE. Dans un deuxième temps, on regardera ce que signifie l'interterritorialité et, enfin, nous nous poserons la question du pourquoi : pourquoi vouloir – ou devoir – aujourd'hui se lancer dans une telle aventure ? De ces trois idées, pourront naître – ou pas – le désir, l'envie et la volonté, qui constituent les vrais moteurs de la prospective, et donc de l'action.

### **1. La prospective est un rendez-vous**

La prospective est un rendez-vous. Un rendez-vous que l'on fixe dans un futur choisi, pour en faire un avenir en tant que situation souhaitée, et réussir. Cet avenir, il est conçu, convenu et construit collectivement, à un horizon déterminé, autour d'une vision ambitieuse et partagée, et de réponses à des enjeux de long terme. C'est cette vision qui va constituer le moteur de l'action et que l'on va s'attacher à atteindre, tout en répondant aux enjeux. La prospective, même si elle peut s'appuyer sur des méthodes robustes et scientifiques, se veut modeste comme outil de connaissance puisqu'elle postule que le futur n'existe pas en tant que tel, mais qu'il est à construire, ensemble et maintenant. Elle se veut toutefois également formidablement volontariste, car elle se fonde sur la seule variable vraiment déterminante de notre histoire future : la volonté humaine. Et plus encore, la volonté collective.

Comme l'écrivait l'ancien diplomate et académicien Jacques de Bourbon-Busset, dans un ouvrage consacré à la pensée de Gaston Berger, *aucune prospective n'est possible si on se fait de l'avenir une image fatale. Si l'avenir est le Destin, pourquoi le scruter, puisqu'on ne peut le changer ? La prospective est fondée sur la conviction que l'avenir sera ce que nous le ferons, sur la foi dans la liberté créatrice de l'homme. Nier la fatalité, refuser à l'Histoire un sens irréversible sont des conditions nécessaires de l'attitude prospective* [2].

Ainsi, la prospective consiste-t-elle à construire des stratégies de long terme, résolument orientées vers l'action concrète et immédiate, en s'appuyant sur l'intelligence collective et la connaissance partagée pour élaborer non seulement des politiques publiques, mais des politiques collectives, impliquant tous les acteurs. Comme l'a évoqué le président de l'Assemblée des Bassins EFE, Bruno Antoine, cette dynamique s'inscrit dans un modèle de

gouvernance, fondée sur la concertation. Mais il a ajouté : *en partie du moins*. Et j'aime bien cette formule, car elle montre que le modèle que l'on appelle aujourd'hui *mosan*, popularisé par le Ministre-Président Paul Magnette, doit se renforcer avec tous les acteurs du *système mosan*, ce qui dépasse, et de loin, les porteurs de la concertation sociale. Les acteurs sont en effet ceux qui activent, qui opèrent. Et on n'active pas la Wallonie ou un de ses territoires en faisant bouger uniquement les organisations syndicales et les représentants des employeurs, même s'ils peuvent constituer des acteurs-clefs de l'action présente et future.

C'est donc une prospective de la transformation qui doit être mise en œuvre. Elle s'appuiera sur une prospective de l'observation. La prospective de la transformation est fondée sur la pensée créative, chère à Thierry Gaudin, où s'articulent les trois pôles de la collecte et du traitement des données, de la délibération et de la controverse, de la conceptualisation et de la synthèse [3]. Cette pensée est porteuse de nouvelles logiques d'action et de transformation, pour autant qu'on l'oriente par le désir et la volonté.

La prospective des bassins est donc à faire, ensemble, et pour construire autre chose que ce qui existe. Et l'interterritorialité est son espace de pensée et d'action. Les méthodes pertinentes existent. Il faut s'en saisir, et rassembler les acteurs territoriaux.

## 2. L'interterritorialité, un principe de pacification

L'interterritorialité est un principe de pacification, celui de la recherche de l'efficacité de l'action publique collective, au niveau territorial, en coordonnant, agençant et assemblant les territoires. C'est donc un renoncement aux impérialismes locaux et aux luttes intestines pour le *leadership* institutionnel, pour la conquête des fiefs et leur insertion dans son propre espace. L'interterritorialité, telle que conceptualisée en France par Martin Vanier [4], c'est faire vivre les territoires, les confronter, les articuler, les organiser, les inviter à négocier leur coopération. Lorsque le bourgmestre de Marche, André Bouchat, et quelques-uns de ses voisins s'allient pour créer un projet commun et fonder le Pays de Famenne, tout en travaillant concrètement avec les deux provinces de Namur et Luxembourg, et les intercommunales BEP et IDELUX, il fait de l'interterritorialité. Lorsque 25 communes de trois arrondissements hennuyers fondent le projet prospectif *Cœur du Hainaut 2025*, à partir de l'Intercommunale IDEA, en s'appuyant sur des outils provinciaux comme Hainaut Développement ou l'Observatoire de la Santé du Hainaut, et articulent le Borinage et le Centre, y compris la Communauté urbaine du Centre, elles font de l'interterritorialité...

Le décret du 24 avril 2014 relève clairement de cette logique. Non seulement parce qu'il active un accord fondamental de coopération entre la Région wallonne et la Communauté française Wallonie-Bruxelles, mais aussi parce qu'il organise la transterritorialité de la coordination des bassins, et postule l'interterritorialité pour mener à bien ses objectifs. Comment en effet imaginer favoriser *la mise en cohérence des offres ainsi que le développement des politiques croisées en matière de formation professionnelle d'enseignement qualifiant, d'emploi et d'insertion, (...) assurer les synergies entre les interlocuteurs sociaux et les acteurs locaux de l'enseignement qualifiant, de la formation professionnelle, de l'emploi et de l'insertion* [5], sans activer la logique de l'interterritorialité ? Des connexions, envisagées ou non dans le dispositif, restent à décliner, c'est notamment vrai pour les pôles académiques de l'enseignement supérieur, ainsi que pour les outils intercommunaux de développement économique et d'aménagement du territoire. A Liège, on doit penser au Pôle académique Liège-Luxembourg qui s'étend sur deux provinces, mais se connecte également à Namur, voire au Brabant wallon, par les implantations de l'Université à Gembloux, et s'articule avec d'autres ensembles tels que la Grande Région et l'Euregio Meuse-Rhin... On doit aussi intégrer dans son analyse tous ces instruments liégeois que constituent le GRE, la SPI, l'AREBS, Meusinvest, Liège-Together, les Conférences des bourgmestres, etc. Et rappelons-nous la formule du premier ministre-président wallon, dès

les années 1980, le Liégeois Jean-Maurice Dehousse, souvent répétée depuis par Philippe Suinen et d'autres : *s'il n'y a pas de profit, il n'y a pas d'entreprises, s'il n'y a pas d'entreprises, il n'y a pas d'emplois*. Cette connexion entre emploi, formation et développement économique est essentielle. Les acteurs l'ont bien compris dans le Bassin EFE Hainaut-Centre. Le coordinateur de l'Instance-Bassin, Fabrice De Bruyn, me rappelait dernièrement comment ils ont heureusement associé Maité Dufrasne, la coordinatrice du projet de territoire du Cœur du Hainaut, à leurs travaux, afin de garantir une cohérence stratégique territoriale. Cette cohérence, toutefois, comme il me le faisait justement remarquer, ne saurait se limiter aux enjeux du territoire. Elle doit également s'exercer sur les autres espaces et prendre en compte, par exemple, les besoins du marché sur la Wallonie, la Belgique, voire au-delà en fonction des enjeux de long terme. L'écueil étant pour les bassins EFE de trop se focaliser sur une vision des enjeux uniquement liée à ceux qui sont directement identifiés sur leur territoire. Ainsi, concrètement, notait-il, ce n'est pas parce qu'un secteur d'activités n'est pas présent sur un bassin qu'il ne faut pas y encourager le développement d'une offre de formation / enseignement.

Ainsi, prospective et interterritorialité peuvent constituer des outils fondamentaux s'ils sont activés fondamentalement et poussés, de manière optimale, au bout de la logique d'efficacité et de transformation par l'*engagement* rappelé par Bruno Antoine. C'est le fameux *commitment* des prospectivistes anglo-saxons.

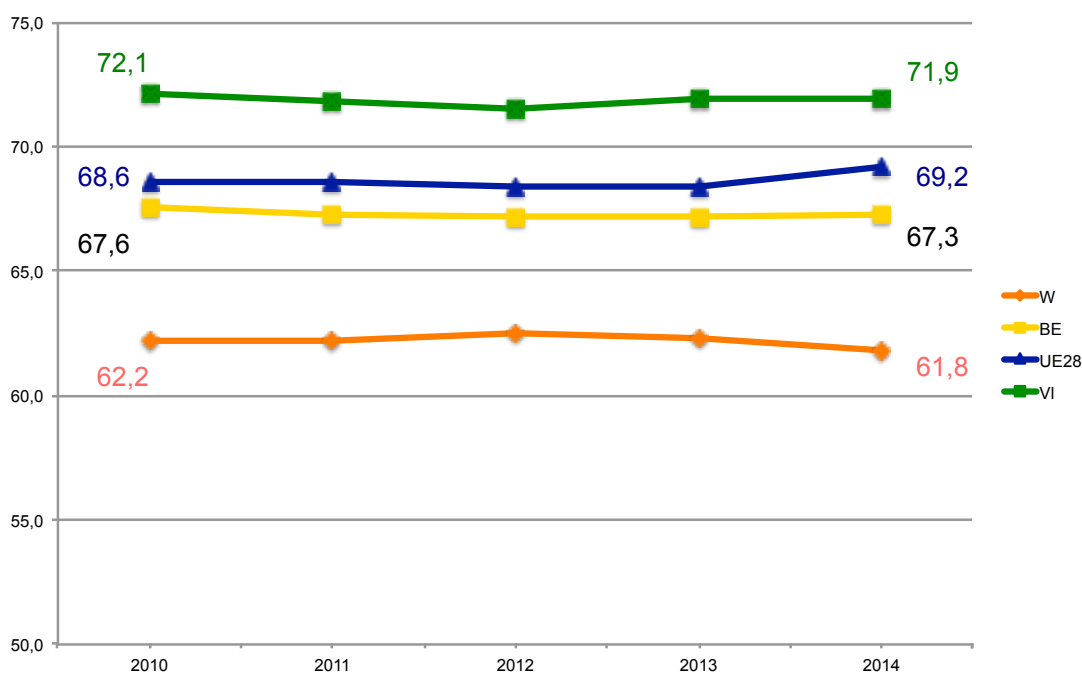
Cet engagement est aujourd'hui plus que nécessaire. Pourquoi ? Parce que les enjeux de long terme sont considérables. Ils me le paraissent même davantage que nous ne le percevons généralement. Ce sont ces enjeux de long terme qui répondent à l'interrogation que nous avons posée sur la nécessité de la prospective, aujourd'hui.

### **3. Parce que les enjeux de long terme sont aujourd'hui considérables**

Nous devons tous en être conscients. Le Ministre-Président l'a dit d'emblée en prenant ses fonctions. Il l'a répété plusieurs fois depuis : si la Wallonie se relève, elle ne se relève pas encore assez vite [6]. Ainsi, sommes-nous engagés dans une course de vitesse en matière sociale, d'emploi, d'insertion. Nous le savons tous. L'enjeu de cohésion sociale apparaît particulièrement aigu, surtout dans l'ancien sillon industriel. Ainsi, je souscris totalement au constat sans complaisance dressé par Dominique Carpentier du Forem. Ce constat n'enlève rien aux efforts remarquables qui ont été fournis sur ce territoire, et qu'il faut rappeler [7]. Je donnerai rapidement une autre mesure de cet enjeu de cohésion sociale : l'indicateur du taux d'emploi. Nous savons que l'objectif européen consiste à atteindre 75 % de taux d'emploi en 2020 au niveau européen, 73, 2 % au niveau belge sur la tranche d'âge 20-64 ans [8].

Dans cette tranche d'âge, la moyenne européenne de taux d'emploi en 2014 est de 69,2 %, c'est-à-dire mieux que la moyenne belge (67,3 %) mais moins bien que celle de la Flandre (71,9 %) [9]. Le niveau de la province de Liège (60,7 %) est à plus d'un point sous le niveau wallon, mais 3 points au-dessus de la province de Hainaut (57,6 %) [10]. Mais l'arrondissement de Liège (qui ne coïncide que partiellement avec le bassin EFE), avec 57,4 %, est sous le niveau hennuyer [11]. C'est d'autant plus inquiétant que, comme l'indique très justement le rapport analytique du Bassin EFE de Liège, *l'offre de formation y est riche et diversifiée* [12].

## Taux d'emploi 2010-2014 sur la population 20-64 ans



	2010	2011	2012	2013	2014
W	62,2	62,2	62,5	62,3	61,8
BE	67,6	67,3	67,2	67,2	67,3
UE28	68,6	68,6	68,4	68,4	69,2
VI	72,1	71,8	71,5	71,9	71,9

Données Eurostat  
SPF ETCS, 25 mars 2016

Envisageons donc, parmi d'autres, deux enjeux de long terme que nous avons considérés comme essentiels : la *sherwoodisation* et la révolution numérique.

### La *sherwoodisation*

Les différents chiffres qui ont été cités ne sont pas insignifiants. Ils révèlent une réalité quotidienne extrêmement difficile pour nombre de citoyennes et de citoyens, jeunes et moins jeunes. L'absence d'emploi contribue à la déréliction sociale, au délitement d'une jeunesse fragilisée par une multitude de facteurs culturels, religieux, géopolitiques. La *sherwoodisation*, que Bernard Van Alsbroeck a contribué à définir en tant que phénomène de repli collectif de ceux qui décrochent de la société et disparaissent plus ou moins des écrans radars, et à laquelle il a été fait référence lors de ce colloque, était inoffensive tant qu'elle ne se manifestait que comme une somme de parcours individuels et isolés se développant sur un même espace. Cette *sherwoodisation* peut-être redoutable si elle est organisée. Nous en avons anticipé le risque, notamment dans nos travaux du Collège régional de Prospective de Wallonie [13]. Le terrorisme, soyons-en conscients, est, à la fois, un symptôme et un effet d'un effondrement social et sociétal de nos territoires, dans des structures étatiques – y compris européennes – en perdition. Ce terrorisme est, de surcroît, liberticide, quand il est amplifié par les médias et les acteurs, en ce compris les élus. Ne pensons pas un instant que nous répondrons concrètement à ce péril uniquement par des mesures sécuritaires prises au niveau fédéral. Nous n'y répondrons en fait que par des actions concertées avec et entre les communautés, les régions et les territoires. Nous y

répondrons par des actions collectives, en renforçant – ou en fondant – du sens et de la connaissance au niveau de nos sociétés, partout où c'est possible, de la commune à l'Europe. Et j'ai la faiblesse de croire que les bassins d'enseignement qualifiant, de formation et d'emploi sont au centre de cette action future. Du reste, les actes terroristes, aussi dramatiques qu'ils soient, ne constituent qu'une part des ravages, y compris mortels, qui affectent une partie de notre jeunesse en déshérence sociale : nous pourrions recenser les effets, bien plus nombreux et plus quotidiens, qui prennent la forme d'overdoses, d'accidents, de suicides. Ces conséquences, malheureusement plus banales, n'en sont pas moins désastreuses.

Avant de conclure, il est un autre enjeu, sur lequel la représentante de l'UCM, Valérie Saretto, a insisté et sur lequel je veux, moi aussi, insister. C'est celui de ce qu'on appelle la Révolution numérique.

## Une vieille Révolution industrielle ?

Appréhender le monde, pour chacun d'entre nous, c'est d'abord le comprendre. En entendant dire que nous ne devons pas manquer la nouvelle révolution industrielle, je pense à Jean Defraigne, ce grand président de la Chambre, mais aussi grand ministre liégeois, décédé en ce début mars 2016. En 1973 et 1974, alors qu'il était secrétaire d'Etat à l'économie régionale wallonne, il appelait déjà la Wallonie à s'inscrire dans ce qu'il voyait comme la deuxième Révolution industrielle, celle de l'informatique, du calcul électronique, de l'automatisation [14]. Cette révolution, n'en doutons pas, est la même que celle que l'on nomme aujourd'hui *numérique* ou, à l'anglaise, *digitale*. Nous l'avons largement décrite dès 1987 lors de l'exercice de prospective *La Wallonie au futur, Vers un nouveau paradigme* [15], puis, plus précisément, dans les travaux de la Mission Prospective Wallonie 21, à l'occasion d'un rapport remis au Ministre-Président wallon, en août 2002 [16]. Le Chief Economist du *Financial Times* écrivait il y a peu dans *Foreign Affairs* que *The so-called Third Industrial Revolution – of the computer, the Internet, and e-commerce – is also itself quite old* [17]. Disons-nous bien que les progrès et les innovations techniques se succèdent de manière continue, mais que les révolutions industrielles sont de vraies et rares ruptures. Pierre Lebrun, historien et économiste de l'Université de Liège et professeur à la carrure exceptionnelle, demandait que l'on réserve l'appellation de *Révolution industrielle* à des phénomènes inscrits dans la longue durée, constituant de véritables changements de civilisation, des ruptures de rythme majeures vers un mouvement fortement accéléré, ainsi que des mutations totales, étendues à toutes les sphères de la société. Pour le futur responsable de la collection *Histoire quantitative et développement de la Belgique, les soi-disant révolutions successives des XIXème et XXème siècles* devaient être envisagées *comme le produit de l'évolution rapide qu'a engendrée cette rupture originelle, méritant seule le nom de révolution* [18].

Les sociologues nous ont également invités à cette vision des mutations systémiques. Ainsi, dans *L'ère de l'information, La société en réseaux*, Manuel Castells considérait qu'il y a *coïncidence historique, dans les années 1968-1975, de trois processus indépendants : la révolution informatique, les crises parallèles du capitalisme et de l'étatisme, avec les restructurations qu'elles ont entraînées, l'essor de mouvements culturels et sociaux (revendications libertaires, féminisme, écologie, défense des droits de l'homme)*. Comme il l'indique clairement, *une société peut être dite nouvelle quand il y a eu transformation structurelle dans les relations de production, dans les relations de pouvoir, dans les relations entre personnes. Ces transformations entraînent une modification également notable de la spatialité et de la temporalité sociales, et l'apparition d'une nouvelle culture* [19]. Dans sa préface de *Fin de Millénaire*, Alain Touraine mettait en évidence un des apports majeurs de Manuel Castells, c'est qu'on ne doit pas confondre un type de société, qu'il s'agisse de la

*société industrielle ou de la société d'information, avec ses formes et ses modes de modernisation. Alain Touraine rappelle que nous avons appris à distinguer la société industrielle, type sociétal, du processus capitaliste (ou socialiste) d'industrialisation, malgré la confusion que l'analyse a souvent entretenue entre ces deux termes. Il faut, écrivait-il, de la même manière, distinguer la société d'information, qui est un type sociétal, et la globalisation, qui est avant tout une nouvelle révolution capitaliste créant de nouvelles polarités, des inégalités et des formes d'exclusion(...) [20].*

Dès lors, il me paraît que ce que nous connaissons depuis la fin des années 1960 relèverait de la révolution de l'information, de la révolution cognitive, voire numérique – l'avenir tranchera sur le nom – c'est-à-dire d'un autre paradigme, se substituant progressivement au monde industriel, sans néanmoins le faire disparaître. De même que le monde agricole n'a pas été éradiqué par les sociétés industrielles, il s'est juste transformé. Dans ce schéma d'une Révolution industrielle ou, plus tard, d'une Révolution cognitive comme mutations systémiques, de la civilisation, donc de tous les domaines de la société, le système technique, cher à Bertrand Gille ou même à Jacques Ellul, nous apparaît comme un sous-système [21]. C'est dans celui-ci que se déroulent, non les révolutions civilisationnelles, mais les révolutions technologiques.

Regarder l'évolution de cette manière ne sous-estime pas l'ampleur des changements actuels. Ce que les Allemands appellent *Industrie 4.0*, et que, après les Français, nous essayons d'importer à notre tour, est une stratégie d'alliance lancée en 2011 entre l'État et les entreprises pour accélérer l'intégration entre le monde des TIC et celui de l'industrie. Là aussi, comme l'indiquent Dorothee Kohler et Jean-Daniel Weisz, une course contre la montre est engagée : celle de la redéfinition des modes d'apprentissage des savoirs. Ainsi, l'avenir du travail y est-il devenu un enjeu de compétitivité au point que, à l'initiative du BMBF, le ministère de la Formation et de la Recherche, les Allemands ont lancé une réflexion réunissant sur le sujet tous les acteurs majeurs [22]. La question de l'impact du numérique sur l'emploi est également centrale et apparaît, en particulier depuis l'étude Frey & Osborne, comme une menace majeure. Près de la moitié des emplois aux États-Unis y semblent menacés par la numérisation. D'autant que ce ne sont plus seulement les tâches routinières qui paraissent affectées, mais que toutes sont présentées comme disposant d'un fort potentiel d'automatisation, y compris, par exemple celles des juristes [23]. L'analyse prospective de l'impact de la numérisation sur l'emploi allemand conclut à la destruction de 60.000 emplois d'ici 2030. Ce chiffre est surprenant par sa faiblesse, sachant qu'environ 45.000 emplois sont détruits en Wallonie chaque année, tous secteurs confondus [24]. Mais on comprend vite que ce chiffre de 60.000 emplois, calculé par l'IAB, l'Institut allemand pour la recherche sur le marché du travail et la formation professionnelle, constitue un solde entre les 430.000 emplois qui pourraient être créés grâce à la numérisation et les 490.000 emplois qui seraient détruits malgré l'hypothèse de l'émergence d'une formation permettant aux salariés de s'adapter au nouveau paradigme industriel 4.0 [25]. C'est dire la transformation de la nomenclature des métiers, ses effets dans l'écosystème industriel, et particulièrement dans le domaine social...

N'oublions pas toutefois que ce ne sont pas les métiers, mais les tâches qui sont automatisables. Quelques bonnes vieilles pages des classiques Daniel Bell [26] et Herbert Marcuse [27] pourraient être relues à ce sujet. C'est donc à nous de faire évoluer les métiers en les orientant vers des tâches à plus haute valeur ajoutée. Et aussi, probablement, au-delà, de repenser notre organisation du travail et celle de la formation et de l'enseignement. Dans un scénario pour un futur souhaitable sur le travail vers 2015, mais écrit en 1995, Gérard Blanc anticipait un monde dans lequel, au lieu de spécialiser l'individu, *la formation supérieure le rendra apte à se spécialiser. Cette faculté, écrivait le polytechnicien français, dépend de la capacité à se remettre en question et à apprendre à apprendre et de la possession d'une vision globale afin d'établir des ponts entre plusieurs disciplines [28].* Admettons qu'on en est loin, même si l'hybridation des métiers apparaît comme un vecteur



d'*Industrie 4.0*. En témoigne, en Allemagne, la formation de *Produktions-technologue*, Process Managers en technologie de la production, au confluent des métiers du *process* et du développement des produits, ainsi que de leur mise en œuvre en usine [29]. Certains résultats des pôles de synergies, présentés ce 26 avril 2016 à Liège, se rapprochent de cet exemple. Ainsi, la prospective des bassins EFE est-elle indissociable de la prospective des métiers. Le Commissariat général au Plan considérait que les objectifs de cette dernière sont triples. D'abord, mieux appréhender les évolutions dans un contexte de transformations du marché du travail. Ensuite, éclairer les parcours professionnels possibles des personnes. Enfin, anticiper les besoins en compétences et en renouvellement de la main-d'œuvre [30]. On le voit, l'affaire n'est pas mince.

L'industrie du futur, quelle que soit la manière dont on la qualifie, constitue un vecteur de transformation de notre société, au travers notamment de la formation, de l'enseignement, de la culture, de la recherche et de l'emploi, pour ne citer que quelques sous-systèmes qu'elle ne manquera pas d'impacter. C'est aussi, comme l'enjeu de notre cohésion sociale et territoriale, une raison majeure d'agir sans délai. Nous en avons les atouts : comme le rappelle Philippe Estèbe, *la principale vertu d'un système territorial réside dans sa capacité à rendre des services aux individus dans un contexte donné* [31].

## Le chemin de Damas, ce n'est pas celui de la Syrie...

Car si nous n'agissons pas sur le cours de l'histoire, nous nous contenterons de contempler un monde qui s'écroule et sacrifierons d'autres générations de jeunes, qui s'empresseront de rejoindre Sherwood. Le chemin de Damas, ce n'est pas celui de la Syrie, c'est la révélation de l'effondrement d'une partie de notre jeunesse. Pas seulement à Bruxelles ou à Paris, mais aussi à Verviers, Charleroi ou Liège. Ne l'oublions jamais, car nous sommes en première ligne pour y remédier... d'urgence.

[1] L'ensemble de ce papier constitue la mise au net et quelques développements de mon intervention au colloque *L'Instance Bassin, Enseignement qualifiant – Formation – Emploi, de Liège, Une nouvelle dynamique territoriale !*, tenu à l'Université de Liège, Château de Colonster, le 26 avril 2016 à l'initiative de l'Instance Bassin. – Sur l'idée de métamorphose, chère aussi à Edgar Morin, Voir Gaston BERGER, *L'homme moderne et son éducation*, p. 125, Paris, PuF, 1962. Merci à Chloé Vidal d'avoir attiré mon attention sur cette page remarquable.

[2] Jacques de BOURBON-BUSSET, *Au rond-point de l'avenir*, dans Jean DARCET dir., *Les étapes de la prospective*, p. 93, Paris, PuF, 1967.

[3] Thierry GAUDIN et François L'YVONNET, *Discours de la méthode créatrice*, Gordes, Ose savoir – Le Relié, 2003.

[4] Martin VANIER, *Le pouvoir des territoires. Essai sur l'interterritorialité*, Paris, Economica, 2008.

[5] Article 2 du Décret du 24 avril 2014, portant assentiment à l'accord de coopération conclu le 20 mars 2014 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à la mise en œuvre des bassins Enseignement qualifiant – Formation – Emploi.

<https://wallex.wallonie.be/index.php?doc=28258&rev=29635-19548>

[6] Ph. DESTATTE, *L'économie wallonne, les voies d'une transformation accélérée*, Exposé présenté au Forum financier de la Banque nationale de Belgique, Université de Mons, le 3 novembre 2014, Blog PhD2050, 24 juin 2015, <https://phd2050.wordpress.com/2015/06/24/fofi/>

[7] Ph. DESTATTE, *Liège au cœur de la reconversion industrielle wallonne*, Blog PhD2050, 28 mai 2015, <https://phd2050.wordpress.com/2015/05/28/lriw/>

[8] On peut aussi envisager ce chiffre dans la tranche d'âge 15-20 ans, compte tenu des différences liées à l'obligation scolaire, même si le Ministre-Président soulignait dans son dernier *Etat de la Wallonie* que cette tranche était très problématique et peu favorable pour la Région. Paul MAGNETTE, *Débat sur l'état de la Wallonie 2016*, p. 8, Namur, Gouvernement wallon, 13 avril 2016. <http://gouvernement.wallonie.be/sites/default/files/nodes/story/8657-discourspmew.pdf> – Il faut noter que, parallèlement, la proportion d'étudiants parmi les 18-24 a, pour la première fois dépassé les 50% en 2012, pour atteindre 55% en 2014. Il s'agit d'un effet de la réforme de Bologne, en tout cas en Wallonie et à Bruxelles, puisque la Flandre stagne à 50-51%. Philippe DEFEY, *Brève de l'Institut pour un Développement durable*, 3 mars 2016.

[9] Données Eurostat, SPF ETCS, 25 mars 2016.

[10] Taux d'emploi par province, 20-64 ans, 2014, SPF-ETCS-Stat. 17 mars 2016.

[11] Données IWEP-Steunpunt WSE, données SPF Eco, ONSS, ONSSAPL, INASTI, INAMI, ONEm-St92, BCSS.

[12] *Premier Rapport analytique et prospectif*, Présentation, Bassin IBEFE de Liège, 2015.

<http://bassinife-leege.be/diagnostic/rapport-analytique-et-prospectif>

[13] Philippe DESTATTE, *Dess(e)in du futur, Quel avenir de la démocratie européenne*, dans Joseph CHARLIER et Pascale VAN DOREN dir., *Démocratie, avenir du monde ? Approfondir la démocratie, une clé indispensable pour une économie, une société, une planète, profitable à toutes et à tous*, p. 57-62, Bruxelles, DCP, 2013. <https://phd2050.wordpress.com/2016/04/17/quel-avenir-pour-la-democratie-europeenne/>

- [14] Jean DEFRAIGNE, *L'économie wallonne, hier, aujourd'hui et demain*, dans *Wallonie 74*, n° 2, Conseil économique régional de Wallonie, p. 102-106.
- [15] *La Wallonie au futur, Vers un nouveau paradigme*, Charleroi, Institut Destrée, 1989.
- [16] Philippe DESTATTE, dir., *Mission prospective Wallonie 21, La Wallonie à l'écoute de la prospective*, Charleroi, Institut Destrée, 2003.
- [17] *Ce qu'on appelle la Troisième Révolution industrielle – celle de l'ordinateur, de l'internet, et du commerce électronique – est également elle-même assez vieille*. Martin WOLF, *Same as it ever was, Why the techno-optimists are wrong*, in *Foreign Affairs*, July-August 2015, p. 18.
- [18] Pierre LEBRUN, Ashton (T. S.), *La Révolution industrielle, 1760-1830*, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 34, fasc. 3, 1956, p. 813-817, p. 814. Merci à Julien Destatte de m'avoir rappelé l'existence de ce texte majeur.
- [19] Manuel CASTELLS, *L'ère de l'information*, t. 3, *Fin de Millénaire*, p. 398 et 403, Paris, Fayard, 1999.
- [20] Alain TOURAINE, *Préface*, dans Manuel CASTELLS, *L'ère de l'information*, t. 1, *La société en réseaux*, p. 9, Paris, Fayard, 2001.
- [21] Bertrand GILLE, *La notion de « système technique », Essai d'épistémologie technique*, dans *Culture technique*, Paris, CNRS, 1979, p. 1-8. – Jacques ELLUL, *Le système technicien*, Paris, Cherche-Midi, 1977.
- [22] Dorothee KOHLER et Jean-Daniel WEISZ, *Industrie 4.0, Les défis de la transformation numérique du modèle industriel allemand*, p. 11, Paris, La Documentation française, 2016.
- [23] Carl B. FREY & Michael A. OSBORNE, *The Future of Employment: how susceptible are jobs to computerization?*, Oxford, Oxford Martin School, 2013. – D. KOHLER & J-D WEISZ, *Industrie 4.0...*, p. 65.  
[http://www.oxfordmartin.ox.ac.uk/downloads/academic/The\\_Future\\_of\\_Employment.pdf](http://www.oxfordmartin.ox.ac.uk/downloads/academic/The_Future_of_Employment.pdf)
- [24] Selon Tim Goesart et Ludo Struyven, les employeurs monorégionaux de la Région wallonne (environ 97% des employeurs) ont créé 44.200 nouveaux emplois entre juin 2013 et juin 2014, tandis que de 46.400 emplois ont été supprimés pendant cette période. Le solde est donc de 2.200 emplois, donc une baisse de 0,3 %. Tim GOESAERT et Ludo STRUYVEN, *Dynamique sectorielle et régionale sur le marché du travail en Belgique, Nouvelles perspectives sur base du Release DynaM 2015*, p. 18, 2016/1. Données ONSS, IBSA, WSE, IWEPS, HIVA-KU Leuven.
- [25] D. KOHLER & J-D WEISZ, *Industrie 4.0...*, p. 67.
- [26] Daniel BELL, *Automation and Major Technological Change: Impact on Union Size, Structure, and Function*, Washington, Industrial Union Dept., AFL-CIO, 1958.
- [27] Herbert MARCUSE, *L'Homme unidimensionnel, Essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1968, rééd. 2012.
- [28] Gérard BLANC dir., *Le travail au XXIème siècle, Mutations de l'économie et de la société à l'ère des autoroutes de l'information*, p. 263, Paris, Dunod – Eurotechnopolis Institut, 1995.
- [29] D. KOHLER & J-D WEISZ, *Industrie 4.0...*, p. 64.
- [30] Christine AFRIAT, Nathalie AGUETTANT, Catherine GAY, Fabienne MAILLARD, *Quelle prospective pour les métiers de demain ? L'apport des observatoires de branche*, p. 16, Paris, La Documentation française – Commissariat général au Plan, Juillet 2005.
- [31] Philippe ESTEBE, *L'égalité des territoires, une passion française*, p. 82, Paris, Presses universitaires de France, 2015.